



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Sécurité des enfants dans les temps périscolaires

Question écrite n° 15572

Texte de la question

Mme Christelle D'Intorni appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation préoccupante des temps périscolaires et les conditions d'accueil des enfants. Dans de nombreuses communes, qu'il s'agisse de l'accueil avant et après la classe ou des activités encadrées, les temps périscolaires constituent un service essentiel pour les familles et participent pleinement à la continuité éducative. Pourtant, les remontées du terrain font état de difficultés croissantes. Le manque de moyens humains, la difficulté à recruter et à fidéliser des personnels qualifiés, ainsi que des conditions d'exercice souvent précaires fragilisent le bon fonctionnement de ces structures. Dans certains cas, les taux d'encadrement apparaissent insuffisants au regard du nombre d'enfants accueillis, ce qui peut générer des situations de tension et soulever des inquiétudes légitimes en matière de sécurité. Ces préoccupations trouvent un écho particulier dans l'actualité récente. À Paris, plusieurs affaires graves ont mis en lumière des défaillances dans l'encadrement périscolaire, avec des faits de violences, y compris à caractère sexuel, ayant conduit à la suspension de nombreux animateurs et à l'ouverture de procédures judiciaires. Ces événements ont profondément choqué les familles françaises et interrogent sur la capacité des dispositifs actuels à garantir pleinement la sécurité des enfants. Par ailleurs, plusieurs acteurs du secteur alertent sur des organisations parfois fragiles, avec des agents pouvant se retrouver seuls dans la gestion de groupes d'enfants, ainsi que sur le manque de reconnaissance et de formation des professionnels. Ces constats participent d'un affaiblissement global de la qualité de l'encadrement. Dans ce contexte, les collectivités locales, en première ligne, se trouvent souvent confrontées à des contraintes importantes, sans toujours disposer des moyens nécessaires pour répondre pleinement à ces enjeux. En conséquence, elle souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour renforcer la sécurité et la qualité de l'encadrement dans les temps périscolaires, prévenir les risques de dérives graves et soutenir les collectivités dans l'organisation de ces services essentiels pour les familles.

Données clés

Auteur : [Mme Christelle D'Intorni](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15572

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeunesse et vie associative](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2026](#), page 4729